



## **DEUX NOUVELLES FORMULES D'INVITATIONS AU CHARDON BLEU**

### **1- FORMULE INVITATIONS « ACCÈS LIBRE PISCINE & SAUNA »**

À partir du 2 janvier 2023, chaque membre majeur, **inscrit à l'année** à une activité tennis, aquatique ou fitness, bénéficie de **5 invitations payantes** (à 10 € l'unité) **pour inviter une personne majeure**, jusqu'au 31 août 2023.

#### **Règles et/ou dispositions à respecter :**

- Chaque invité ne peut être invité que **5 fois** quelque soit le nombre de personnes invitantes,
- Les invitations peuvent se faire en une fois ou en plusieurs fois,
- Choisir votre créneau horaire « Accès libre Piscine & Sauna » après avoir vérifié sur le planning sa disponibilité et le nombre de places restantes,
- **Inscription, réservation et paiement**, par le membre invitant, **sur place au secrétariat**, pendant les heures d'ouverture, **en précisant les noms et prénoms des personnes invitées** ; pas de réservation en ligne possible, soit  
**Inscription et réservation** en téléphonant au secrétariat, pendant les heures d'ouverture avec, après confirmation, **un paiement obligatoirement en ligne sur le magasin** de l'application HEITZFIT 4, en ajustant le montant à payer sur le panier en fonction du nombre des invités,
- Accès aux installations sur les deux portes avec contrôle d'accès (accueil et vestiaire) par le membre invitant (via son smartphone ou sa carte) accompagné de ses invités,
- Bonnet à prévoir pour tous les invités.

### **2- FORMULE « ACCÈS LIBRE FAMILLE PISCINE »**

À partir du 2 janvier 2023, **chaque membre** majeur, **inscrit à l'année** à une activité tennis, aquatique ou fitness, **parents ou grands parents** bénéficie de **10 « Accès libres Famille à la piscine »** pour inviter **ses enfants ou petits enfants**, jusqu'au 31 août 2023.

- ✓ **Les 5 premières invitations sont gratuites, les 5 suivantes payantes au prix de 5 € l'unité,**
- ✓ **Les membres parents ou grands parents ayant leurs enfants et petits enfants inscrits à l'année au tennis bénéficient d'un accès illimité et totalement gratuit.**

#### **Règles et/ou dispositions à respecter :**

- Les enfants et petits enfants sont placés **sous l'entière responsabilité** de leurs parents ou grands parents qui devront **obligatoirement être présents dans la piscine** lors de cette formule d'accès libres,
- Enfants ou petits-enfants âgés de 6 à 18 ans au jour de l'invitation, sachant nager,
- La présentation d'un Brevet de natation déjà obtenu est fortement recommandée,
- Limitation à deux enfants ou petits enfants par membre parent ou grand parent,

- Choisir votre créneau horaire « Accès libre Famille Piscine » après avoir vérifié sur le planning sa disponibilité et le nombre de places restantes,
- **Inscription, réservation et paiement**, par le membre invitant, **sur place au secrétariat**, pendant les heures d'ouverture, **en précisant les noms et prénoms des personnes invitées** ; pas de réservation en ligne possible,  
*soit*  
**Inscription et réservation** en téléphonant au secrétariat, pendant les heures d'ouverture avec, après confirmation de celui-ci, **un paiement obligatoirement en ligne sur le magasin de l'application HEITZFIT 4**, en ajustant le montant à payer sur le panier en fonction du nombre des invités,
- Nombre d'accès limité à une seule séance d'une heure par semaine au maximum par famille,
- Accès au sauna strictement interdit,
- Réservations possibles seulement sur les **créneaux horaires spécifiques** dénommés « Accès libre Famille Piscine » spécialement créées à cet effet et se trouvant sur le planning général, avec au départ 3 créneaux les mercredi, samedi et dimanche après-midis,
- **À partir de la veille**, les places encore libres des créneaux horaires « Accès libres Famille et sauna » pourront être réservées par tous les autres membres majeurs disposant des « Accès libres Piscine et Sauna », ces derniers acceptant alors la mixité entre les deux formules ; dans ce cas, les réservations devront se faire obligatoirement par le biais du secrétariat et non en ligne,
- Accès aux installations sur les deux portes avec contrôle d'accès (accueil et vestiaire) par le membre invitant (via son smartphone ou sa carte) accompagné de ses invités,
- Bonnet à prévoir pour tous les invités.